

Mobilité France/Brésil pour chercheurs en SHS

Aide de 900€/mois pour chercheurs brésilianistes de nationalité européenne et de moins de 35 ans, pour conduire une étude de terrain de 3 à 6 mois en Sciences Humaines et Sociales au Brésil.

L'Ambassade de France au Brésil a créé ce réseau en 2001 pour permettre aux jeunes chercheurs brésilianistes de poursuivre leurs études en Sciences Humaines et Sociales (SHS) par un terrain de recherche au Brésil, qu'ils soient en Master 2 ou en Doctorat (subsidièrement en Post-doctorat). Dans le but de promouvoir et consolider la circulation de la connaissance en SHS entre la France et le Brésil, il est demandé que les étudiants aient déjà un lien institutionnel avec le Brésil, si possible par un terrain préparatoire en Master 1 ou à l'issue d'un stage au Brésil. C'est pourquoi deux référents sont demandés, l'un en France et l'autre au Brésil. Afin de garantir l'excellence académique du réseau REFEB, seuls les meilleurs projets seront retenus, toutes disciplines SHS confondues. Le comité scientifique d'évaluation des candidatures est notamment composé de chercheurs brésiliens spécialistes en SHS (géographie, anthropologie, sociologie, littérature...). L'évaluation des candidats porte sur la qualité des liens institutionnels déjà créés, la pertinence du projet de recherche en SHS sur le Brésil et l'originalité de l'axe de recherche proposé. L'aide à la mobilité pour le projet de terrain de recherche peut varier de 3 à 6 mois, en fonction de la durée du projet de recherche et du montant final de l'aide accordée par le comité scientifique d'évaluation. Elle est versée en une seule fois, après l'arrivée du lauréat sur le sol brésilien. Il s'agit d'une aide non cumulable avec d'autres aides à la mobilité (notamment avec la bourse LAVOISIER) et non renouvelable. Elle est non imposable. Le montant de l'aide s'élève à 900 euros par mois. Un rapport de mission devra être fourni par le lauréat dans un délai de trois mois à l'issue du terrain de recherche.

► Modalités de candidature :

Critères d'admissibilité :

- Au moment du dépôt du dossier de candidature, être inscrit dans un établissement français d'enseignement supérieur en Master 2, Doctorat ou Post-Doctorat (les candidats inscrits en master 1 ne sont pas éligibles);
- Etre engagé dans une recherche relevant des sciences humaines et sociales portant sur le Brésil (ou se situant dans une perspective comparatiste mobilisant le cas brésilien) et impliquant obligatoirement un séjour sur le terrain brésilien, de 3 à 6 mois, débutant au cours de l'année 2018 (arrivée au Brésil avant le 1er novembre 2018);
- Etre âgé de moins de 35 ans à la date de clôture du dépôt des candidatures;
- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un pays européen;
- Résider en France;
- Ne pas avoir déjà bénéficié de la bourse REFEB.

Procédure de candidature

- Les candidats devront impérativement transmettre l'ensemble des documents suivants par courrier électronique ET par courrier postal au REFEB avant le dimanche 6 novembre 2017 (le cachet de la Poste faisant foi).
- Fiche de candidature ci-jointe, dûment remplie;
- Curriculum Vitae académique : formation, fonctions et publications;
- Lettre de motivation;
- Projet de recherche court : 2 à 5 pages maximum incluant références bibliographiques et programme de travail au Brésil;
- Estimation des dépenses liées au séjour au Brésil;
- Lettre de recommandation du directeur de recherche en France;
- Lettre de recommandation d'un enseignant-chercheur brésilien (ou d'une autre nationalité, mais en poste au Brésil) s'engageant à suivre le candidat sur place;
- Déclaration sur l'honneur attestant des modes de financement dont bénéficie déjà le candidat
- Carte étudiant ou attestation d'inscription universitaire
- RIB et carte d'identité ou passeport

[➔ Plus d'informations en ligne](#)



6 novembre 2017